

# Accueil de loisirs



# Montferrand le Château

FRANCAS Montferrand le Château  
45 rue de Besançon  
25320 Montferrand le Château  
Fixe : 03 81 56 66 92  
[alshfrancasmfc@gmail.com](mailto:alshfrancasmfc@gmail.com)

# SOMMAIRE

## **Préambule**

- 1. Un projet pédagogique pour qui ?**
- 2. Pourquoi un projet pédagogique ?**

## **Présentation générale de l'accueil de loisirs**

- 1. Situation géographique**
- 2. Organisateur**
- 3. Descriptif de l'accueil de loisirs**

## **Projet éducatif des FRANCAS**

## **Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs et moyens**

- 1. Objectifs généraux**
- 2. Objectifs spécifiques périscolaires**
- 3. Objectifs spécifiques extrascolaires**

## **Projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs**

- 1. Temps périscolaire : accueil du matin, du midi, accueil du soir**
- 2. Mercredi**
- 3. Règles de vie**
- 4. La sanction**

## **L'équipe**

- 1. Le directeur**
- 2. L'animateur**
- 3. Organisation de l'équipe d'animation**
- 4. Evaluation**

## **Conclusion**

## Préambule

### **1. Un projet pédagogique pour qui ?**

Parents, bénévoles, animateurs... Ce projet s'adresse à chaque personne concernée par les enfants accueillis à l'accueil de loisirs, que ce soit lors des temps périscolaires ou extrascolaires.

### **2. Pourquoi un projet pédagogique ?**

Pour proposer aux familles un mode d'accueil adapté aux enfants, tout en faisant de ce temps d'accueil un temps de loisirs, de découvertes, d'apprentissages, de rencontres...

Pour que chacun connaisse les objectifs poursuivis lors des différents temps d'accueil proposés.

Pour que chaque personne de l'équipe d'animation puisse trouver sa place, tout en étant en totale cohérence avec le reste de l'équipe.

Vous trouverez dans ce document les principales orientations retenues par l'équipe pédagogiques, pour concrétiser ses projets. Ces projets seront à atteindre au cours des années. Le projet pédagogique peut être amené à être modifié soit chaque année ou tous les trois ans. Un avenant sera ajouté lorsque cela sera nécessaire, notamment lors des périodes extrascolaires.

L'évaluation de ce projet se fera au fil de l'année, en fonction des constats faits par l'ensemble des membres de l'équipe d'animation et lors des réunions d'équipe du lundi matin.

## Présentation générale de l'accueil de loisirs

### **1. Situation géographique**

L'accueil de loisirs se trouve au centre de Montferrand le Château, à l'école de la Gare. Le bourg se situe à environ 5 km de Besançon. Il offre, un parc, un bois et plusieurs infrastructures avec lesquelles, divers projets peuvent être mis en place : Bibliothèque, maison de retraite...

### **2. L'organisateur**

L'accueil de loisirs est représenté par les *Francas du Doubs*, association de loi 1901. Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une Fédération nationale à vocation éducative, sociale et culturelle reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'Éducation nationale, et de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et tous les adolescents à des loisirs de qualité.

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs telle que l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité et la paix. Ces valeurs sont de véritables repères de sens pour agir dans la société, permettant aux enfants et aux jeunes d'exercer progressivement leur autonomie, leur responsabilité et d'accéder à une citoyenneté active. Ainsi, ils pourront à la fois s'intégrer dans la société qui est la leur et agir en ayant quelques chances d'en maîtriser le devenir.

Délégation départementale  
*Les FRANCAS DU DOUBS*  
1 rue Robert Schuman  
25000 Besançon

### **3. Descriptif de l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs ouvre ses portes sur les périodes périscolaires et extrascolaires.

- **Les locaux :**

- Pour l'intérieur :
  - Une salle d'activités qui fait office de bureau
  - Une salle à coté, utilisée également comme salle de classe
  - Une salle de sieste pour les petits située à l'école maternelle
  - Un bloc sanitaire
  - Une salle de restauration
  - Un préau
- Pour l'extérieur : - Une grande cour

- **Les horaires d'ouvertures**

#### **Périscolaire**

L'accueil de loisirs propose aux familles un service d'accueil et une prise en charge des enfants sur les temps du matin, midi et soir, en dehors des heures scolaires.

Matin	Accueil échelonné de 7h30 à 8h30
Midi	12h00/14h00
Soir	Départ échelonné de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30

#### **Mercredi**

Matin	accueil échelonné de 8h30/9h15
	Activités de 9h15/12h00
Temps de repas	12h00
Après-midi	Départ et arrivée à 13h30
	Activités 14h00/16h30
	Goûter 16h30
	Départ échelonné 17h00 /17h30
fermeture	17h30

#### **Extrascolaire**

L'accueil de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires, hormis les vacances de Noël et 3 semaines en été. Durant ces périodes, l'équipe d'animation s'attache à faire vivre aux enfants des moments de rires et de joies lors d'activités pédagogiques diverses et ludiques. L'accueil de loisirs est un lieu d'éducation, de découvertes, d'expériences, d'éveil, d'expression, de création, de rencontres et de socialisation pour les enfants. Ainsi, nous veillerons à répondre à leurs attentes, en mettant en place des actions qui favorisent le développement de chacun et garantissent leur épanouissement au sein de la vie en collectivité, tout en respectant leur rythme.

Matin	accueil échelonné de 8h00 à 8h30 et de 8h30 à 9h00
	activité de 9h00 à 12h00
Midi	temps méridien de 12h00 à 13h30
Après-midi	activité de 13h30 à 16h30 / goûter 16h30/17h00
Soir	départ échelonné de 17h00 à 17h30 et de 17h30 à 18h00 ou 17h30 à 18h30

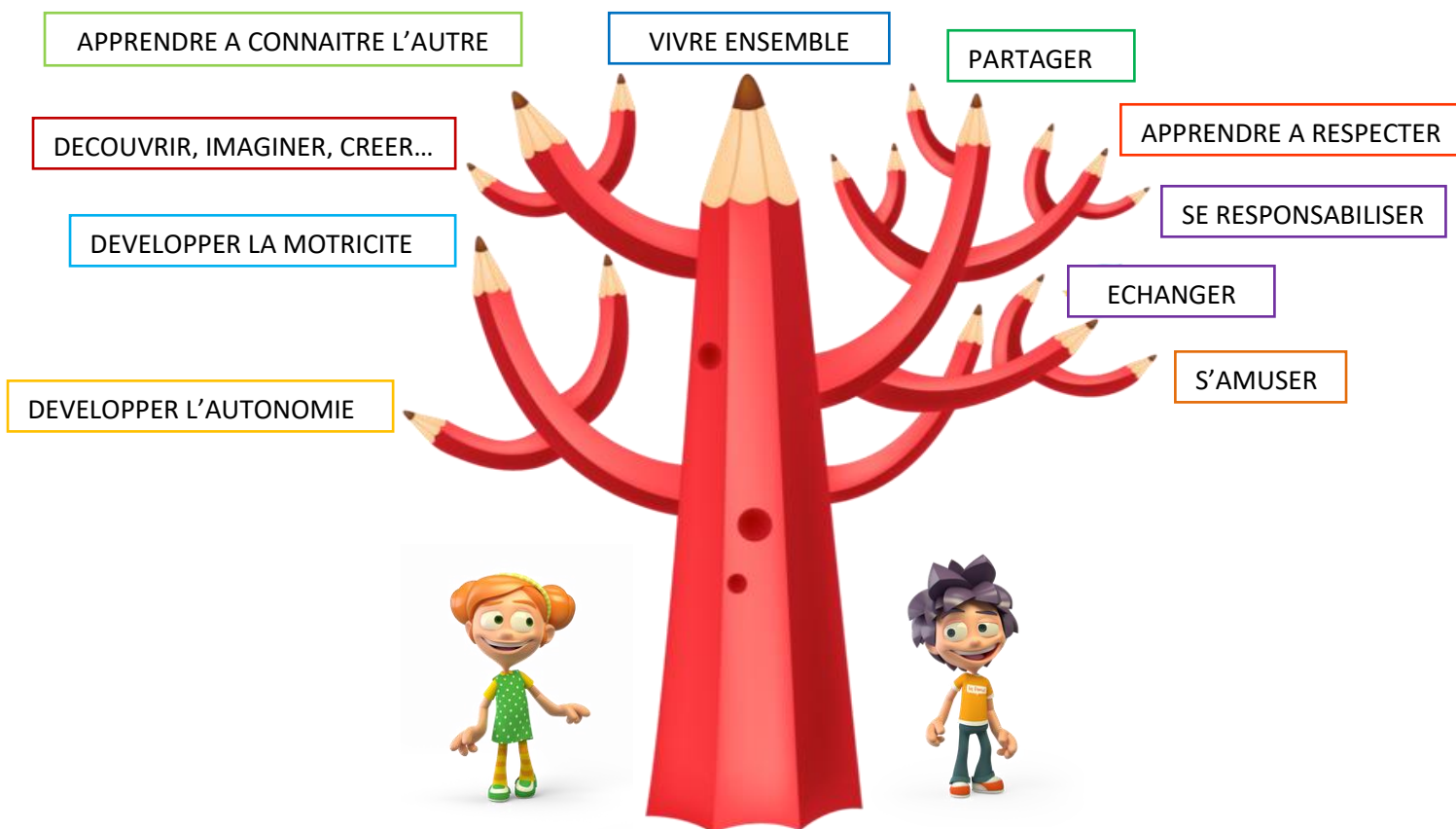
- Le public

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école de la Gare et du Village à Montferrand le Château et de Thoraise sur le temps périscolaire.

Nous accueillons des enfants issus des communes extérieures lors des mercredis et des vacances scolaires, en fonction des places disponibles.

Pour prétendre à une inscription, tout enfant doit obligatoirement être scolarisé et/ou avoir minimum 3 ans révolus.

### *Pourquoi un accueil de loisirs ?*



### **Projet éducatif des Francas**

La finalité du projet éducatif des Francas s'exprime ainsi : « Avec les enfants et les jeunes aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans une société la plus démocratique possible. »

#### Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

- Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
- Favoriser dès l'enfance l'accession de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.

- Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Le projet éducatif des Francas vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- de participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- d'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possibles,
- de constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et d'apprendre à se cultiver,
- de se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain,
- d'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives,
- de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers,
- d'assumer, selon les compétences acquises, des responsabilités et des rôles variés, dans des communautés différentes,
- de participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie de diverses collectivités.

## **Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs et moyens**

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du Centre de Loisirs.

### **1. Objectifs généraux**

#### **a. Développer la curiosité, l'imaginaire et la créativité des enfants**

- \* En proposant des activités culturelles, artistiques et d'expression adaptées aux tranches d'âges des enfants
- \* En donnant aux enfants, des techniques, des supports et des outils nécessaires à ce développement
- \* En mettant en place des activités diversifiées : manuelles, picturales, culinaires, chants, danse, contes, de mise en scène...
- \* En proposant des jeux d'expression corporelle

→ L'appropriation du réel passe chez l'enfant par le développement de son imagination, par sa curiosité et sa créativité. C'est elle qui le rendra capable d'inventer ses jeux, de construire ses repères, d'appriivoiser la totalité du monde qui l'entoure.

#### **b. Développer l'activité motrice des enfants**

- \* En proposant des jeux sportifs, des jeux collectifs et de plein air pour le développement de la motricité globale et des activités manuelles pour le développement de la motricité fine

- \* En proposant des sorties permettant aux enfants de se dépenser physiquement : piscine, randonnée équestre, accrobranche..., notamment sur les mercredis.

→ Le **développement moteur** est l'acquisition d'**habiletés motrices** (ramper, marcher, courir, attraper, etc.) tout au long de l'enfance. L'enfant apprend à contrôler son corps, sa posture, sa coordination et à maîtriser ses gestes dans le quotidien.

### **Apprendre la vie en collectivité**

#### **a. Développer la notion du « Vivre ensemble »**

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre. C'est apprendre à écouter les autres, ses idées, ses envies et à les respecter. C'est en valorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer et d'être entendu.

- \* En établissant, avec les enfants, des règles de vie communes et connues de tous.
- \* En respectant le fonctionnement du centre de loisirs
- \* En permettant à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe : apprendre à partager un espace, des jeux, des objets...
- \* En favorisant le sens civique : développer la notion de respect lors des moments de vie collective, en insistant lors des accueils sur l'importance du « bonjour » et du « au revoir », lors des repas sur l'importance du « merci » et du « s'il te plait ».
- \* En les sensibilisant à la différence au quotidien et à la tolérance : racisme, relations filles/garçons, apparence physique, handicaps, maladie...
- \* En insistant sur la « non violence », verbale, physique ou morale
- \* En favorisant l'expression et l'écoute : En laissant les enfants prendre des décisions, donner leurs avis, assumer leurs choix et être force de proposition

→ Il est important de définir des règles de vie au sein d'une structure collective. Elles définissent les droits et les devoirs de chacun, à respecter pour une vie en collectivité harmonieuse.

#### **b. Développer l'autonomie des enfants lors de la vie quotidienne**

En participant aux tâches collectives ou individuelles, notamment :

- *lors des repas* : apprendre à partager, bien se tenir à table, mettre et débarrasser la table, ne pas gaspiller la nourriture...
- *lors de l'hygiène* : apprendre à se laver les mains avant chaque repas (repas, goûter...), ou après être passé aux toilettes, s'essuyer dans des essuies mains à usage unique, apprendre à se moucher seul, apprendre à éternuer en mettant son bras devant la bouche...
- *lors des temps d'animation* : apprendre à ranger les jeux, le matériel et à garder les lieux d'animation propres (mettre à la poubelle, passer le balais...)
- En valorisant et en encourageant les enfants dans leurs actions et en laissant l'enfant être maître de ses actions lors des temps d'activités :

*« Aide-moi à faire seul » Maria Montessori*

→ Les tâches de la vie quotidienne vont permettre aux enfants de développer leur autonomie, c'est-à-dire de leur donner la capacité d'accomplir des actions par eux-mêmes, sans toujours dépendre de l'autre.

### **c. Développer la socialisation**

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses...

- \* En favorisant les échanges et les rencontres (partager, agir, participer... ensemble)
- \* En partageant des moments de convivialité (repas, goûters, grands jeux...).
- \* En apprenant à connaître l'autre
- \* En partageant un lieu et du matériel en commun
- \* En étant à l'écoute des enfants, afin de répondre à leurs besoins, leurs envies ou leurs inquiétudes

→ Il est important de permettre aux enfants d'interagir avec ses pairs, afin qu'ils acquièrent des habiletés sociales. Les habiletés sociales sont cette capacité que toute personne a d'entrer en relation avec des personnes, d'aller vers l'autre, de créer des liens, de s'entendre avec l'autre, de tolérer les autres, de coopérer...

## **2. Objectifs spécifiques périscolaires**

Consciente du rythme biologique des enfants sur une journée scolaire, l'équipe d'animation se concentrera tout au long de l'année sur un seul objectif :

- **Développer un cadre sécurisant en prenant en compte au mieux le bien-être des enfants**
    - En proposant sur l'accueil du matin des activités calmes (coloriage, coin lecture, jeux de construction, jeux de société...) permettant aux enfants d'entamer la matinée en douceur
    - En permettant aux enfants de ne rien faire
    - En proposant sur l'accueil du midi et du soir des jeux libres (« je fais ce qui me plaît »),
    - En proposant des activités créatives et manuelles, notamment lors des périodes de Noël, carnaval, fête des parents..., pour les enfants qui le souhaitent
- « Tout est suggéré, rien n'est imposé »**

Il est évident que sur le temps de repas, il est difficile pour l'équipe d'animation de prendre en compte le bien-être des enfants. Le temps imparti pour manger, soit une demi-heure et le bruit, du fait de locaux inadaptés en sont la principale cause.

L'objectif principal de l'équipe d'animation durant le temps de repas sera de permettre aux enfants de pouvoir manger la totalité de leur repas sur un laps de temps défini, d'une demi-heure pour chaque service.

Ainsi, pour que ce temps soit un temps des plus conviviaux et des plus agréables possible pour les enfants, l'équipe fait appel aux parents, afin que ceux-ci rappellent à leurs enfants, les règles de bonne tenue à avoir à table (manger proprement, utiliser les couverts, parler calmement, ne pas jouer avec la nourriture...).



## **Mercredi**

Suite à la mise en place du plan mercredi, l'équipe d'animation a réfléchi à un projet qui sera mis en place tout au long de l'année.

Les enfants auront l'occasion de faire le tour du monde et de découvrir sur plusieurs périodes les différents continents.

### **a. Développer la culture géographique et générale des enfants de manière ludique**

- En permettant aux enfants de faire eux-mêmes des recherches dans les livres de géographie adaptés à leur âge, sur les pays, les coutumes, les langues, les sports, propres aux différents continents
- En permettant aux enfants de découvrir la faune et la flore que l'on peut trouver sur les différents continents
- En permettant aux enfants de découvrir l'art culinaire, notamment en pâtisserie de quelques pays des différents continents.
- En leur permettant d'évaluer leur connaissance et ce qu'ils ont découverts sur les différents continents à partir de grands jeux
- En leur proposant au mieux des sorties culturelles liées au continent traité

### **b. Développer la créativité et l'imaginaire des enfants**

- En leur proposant des activités manuelles autour des pays des différents continents
- En leur proposant des techniques de créations ou artistiques (peinture, craie, collage, calligraphie, pyrogravure...)
- En leur proposant des chants et des jeux de mise en scène

## **3. Objectifs spécifiques extrascolaires**

L'objectif principal durant les périodes de vacances sera de développer la fréquentation des enfants et notamment des plus grands.

- En proposant un planning d'activités adapté aux différentes tranches d'âges des enfants (- de 6 ans et + de 6 ans)
- En permettant aux plus grands, à partir de 9 ans de choisir leur programme d'activités
- En proposant des séjours, des mini camps l'été et des rencontres inter centres
- En permettant aux plus grands (CM1/CM2) de participer à des actions avec les ados du secteur ados
- Proposer des soirées à thème

## **Nos projets**

L'accueil de loisirs est un lieu d'éducation, de découvertes, d'expériences, d'éveil, d'expression, de création, de rencontres et de socialisation pour les enfants. Ainsi, nous veillerons à répondre à leurs besoins et leurs attentes, en mettant en place des actions qui favorisent le développement de chacun et garantissent leur épanouissement au sein de la vie en collectivité, tout en respectant leur rythme.

L'équipe d'animation est sans cesse en réflexion pour organiser de nouveaux événements ou mettre en place de nouvelles actions. Celles-ci permettent de donner vie à notre structure et de rendre notre secteur dynamique.

## Quels sont –ils ?

*Cette liste est non exhaustive et sera complétée au cours des années et de notre réflexion et de celle des enfants*

- Participer aux évènements organisés par la commune
- Organisation de soirées à thème (halloween, carnaval ou tout autre thème)
- Création d'un jardin
- Repas, concours de Noël
- Mercredis : projet intergénérationnel
- Vacances : - organiser des mini-camps  
- organiser des inter-centres

## 1. Temps périscolaire

### ➤ Accueil du matin :

L'arrivée des enfants se fait de manière échelonnée. A leur arrivée, les animatrices préparent des coins d'activités : jeux de société, dessin/coloriages, jeux de construction, coin lecture..., afin que les enfants se sentent accueillis et aient le choix de l'activité. L'accueil du matin se fait en douceur, afin de respecter le rythme biologique des enfants.

Les enfants qui sont scolarisés à l'école du Village ou à Thoraise sont récupérés aux alentours de 8h00 par l'une des atsem de l'école maternelle qui les accompagne au bus. Les enfants scolarisés à l'école de la Gare, sont remis aux institutrices à leur arrivée dans la cours ou sous le préau. Les plus petits sont accompagnés dans leur classe à l'école maternelle.

### ➤ Accueil du midi : prise en charge des enfants

1<sup>er</sup> service : école maternelle + classe de CE1 de la Gare

Chaque animateur est référent d'une classe ou deux classes.

Les enfants de l'école maternelle sont appelés à 11h50 directement dans les classes, afin d'éviter que les enfants qui mangent en restauration scolaire et les enfants qui quittent l'école avec leur parents ne se croisent pas dans les couloirs.

Une fois l'appel fait, les enfants passent aux toilettes. Ils sont ensuite conduits dans le couloir de l'accueil de loisirs, afin d'y déposer leur manteau et vont s'installer en salle de restauration.

Trois tables sont adaptées aux enfants de petites et moyennes sections. Lorsque la place le permet, les grandes sections complètent les tables.

Les plus grands se placent aux grandes tables.

Un animateur fait l'appel de la classe de CE1 et conduit les enfants aux toilettes avant de s'installer en salle de restauration.

Le repas débute aux alentours de 12h10 et se termine aux alentours de 12h40 avec un effectif chaque midi de 55 à 60 enfants.

2<sup>eme</sup> service: classe de CE1/CE2 de la Gare + école du Village + école de Thoraise

Une animatrice fait l'appel des enfants de CE1/CE2 directement en classe. Ils sont ensuite conduits dans la cour ou en salle d'activité selon la météo. Les enfants prenant le bus 2 sont pris en charge par une seconde animatrice, le temps que leur bus arrive. Les enfants scolarisés à Village et Thoraise sont pris en charge à l'arrivée du bus à 12h38 par deux animateurs. Les enfants sont conduits dans la cours ou sous le préau, afin de faire l'appel.

Ensuite, les enfants posent leur veste dans le couloir de l'accueil de loisirs, puis passent au moment d'hygiène avant de rentrer directement en salle de restauration et passer à table. Le repas débute aux alentours de 12h50 et se termine aux alentours de 13h25 avec un effectif chaque midi de 48 à 55 enfants.

A la fin du repas, les enfants passent se laver les mains au toilettes et les enfants de Village et Thoraise sont conduits directement au bus.

→ Lorsqu'un enfant manque à l'appel, l'équipe se tourne vers les institutrices, afin de savoir si l'enfant est malade ou s'il a été récupéré par un membre de la famille. Si cela n'est pas le cas ou que les instituteurs ne sont pas au courant, les animateurs en font part à leur directrice qui contacte les parents, afin de savoir s'il y a eu un changement de planning.

→ Si un enfant ne se trouve pas sur les listes d'inscription à la restauration, les institutrices en font part à la directrice de l'accueil de loisirs, afin de savoir si c'est une erreur et contactent la famille. Si les institutrices ne parviennent pas à joindre la famille, l'enfant est confié à l'accueil de loisirs.

**Aucun enfant ne sera pris en charge par la directrice de l'accueil de loisirs si elle ne possède pas de dossier d'inscription de l'enfant pour l'année scolaire entamée.**

➤ **Temps libres et sieste**

Après le repas, les enfants du 1<sup>er</sup> service profitent d'un temps libre, de défoulement, de relâche, de repos (coin bibliothèque, coloriage, dessin, petites créations: bracelets, scoubidou, discussion entre amis ...), de jeux (société, construction, collectifs...), en fonction de leurs envies.

**Tout leur est suggéré, rien ne leur est imposé.**

Les PS (petite section) sont accompagnés par une animatrice à la sieste. La sieste est assurée par Karine, atsem à l'école maternelle.

Si toutefois, les parents d'enfants de MS (moyenne section) désirent que leur enfant soit mis à la sieste, ils en font part à l'institutrice.

Pour les enfants du 2<sup>ème</sup> service, les enfants de la classe de CE1/CE2 inscrits sur le temps méridien profitent d'un temps libre, identique à celui des enfants du premier service jusqu'à l'arrivée du bus, qui déposent les enfants de l'école du village et de Thoraise, inscrits à la restauration scolaire.

Les enfants inscrits à la restauration scolaire profitent d'un temps de jeux d'environ 20min dans leurs écoles respectives, le temps que le bus viennent les chercher.

➤ **Retour en classe**

A 13h40, les enfants de l'école maternelle sont accompagnés dans leur classe. Un passage aux toilettes est fait, ainsi qu'un retour au calme, avant que les institutrices ouvrent leur porte à 13h50.

A 13h24, une fois le repas terminé, les enfants de l'école du Village et de Thoraise sont accompagnés au bus.

Les enfants de l'école primaire de la Gare, sont remis aux institutrices dès leur arrivée dans la cour, à 13h50.

➤ **Accueil du soir :**

Les enfants de l'école maternelle sont pris en charge par l'équipe d'animation directement dans les classes aux alentours de 16h20, afin qu'ils ne se confondent pas avec les enfants, qui quittent l'école avec leurs parents. L'équipe prend en charge également les enfants non inscrits sur l'accueil du soir mais qui prennent le bus 2.

Les enfants sont ensuite conduits sous le préau, afin de déposer leurs affaires au porte manteau.

Pendant ce temps, les enfants de l'école primaire sont pris en charge par une animatrice. Une fois tous les enfants réunis, ils passent au moment d'hygiène et s'installent en salle d'activité où ils prennent le goûter.

Une animatrice encadre les enfants prenant le bus 2 et les accompagne au bus à son arrivée (17h10). Elle prend ensuite en charge les enfants scolarisés à l'école du Village et Thoraise et inscrits sur l'accueil du soir. Ils sont conduits au moment d'hygiène et s'installent à leur tour pour le goûter.

Une fois le goûter terminé, les enfants lâchent prise et jouent librement au gré de leurs envies. Les départs se font de manière échelonnée.

## 2. Mercredi

L'accueil de loisirs ouvre ses portes à 8h30 et referme à 17h30. Nous accueillons les enfants de la commune de Montferrand le Château/Thoraise, ainsi que les enfants issus des communes extérieures, en fonction des places disponibles. Le déroulement est le même que lors d'une journée d'accueil de loisirs pendant les vacances.

Concernant les inscriptions, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la carte.

- Matinée de 8h30 à 12h00
- Matinée avec repas de 8h30 à 13h30
- Après-midi de 13h30 à 17h30
- Après-midi avec repas de 12h00 à 13h30
- Journée complète avec repas de 8h30 à 17h30
- Journée complète sans repas de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

### ➤ Journée type

8h30/9h15 : accueil échelonné des enfants
9h15/12h00: activité et départ des enfants accueillis uniquement le matin
12h/13h15 : repas
13h15 : jeux calmes et sieste pour les petits et enfants qui en ressentent le besoin
13h30 : départ des enfants inscrits en MR et arrivée des enfants inscrits uniquement l'après-midi
14h00 : activité
16h15/16h30 : goûter
16h30/17h30 : jeux libres + départ échelonné
17h30 : fermeture de l'accueil de loisirs

## 3. Règles de vie

Afin de mieux intégrer l'enfant à la vie du centre et lui faire prendre conscience des enjeux de la vie en collectivité, les règles de vie seront mises en place par les enfants avec l'aide des animateurs. Il est inévitable que des règles, mise en place par les enfants seront mieux respectées par ceux-ci.

Sans oublier les incontournables :

- Refus de la violence sur toutes ses formes (physique, verbale, affective...)
- Respect des règles
- Respect des personnes et de ses camarades
- Respect des règles d'hygiène de base (mettre ses déchets à la poubelle, nettoyer le matériel utilisés, ranger les jeux, le matériel...)
- Interdiction de sortir de l'accueil de loisirs sans un animateur
- Demander l'autorisation ou informer quand on quitte le lieu d'activité
- Prendre soin de l'environnement (espace vert...), des lieux, du matériel...
- Interdiction d'apporter des médicaments, sauf ordonnance d'un médecin

## 4. La sanction

La sanction est avant tout un rappel aux règles, qui permet à toute personne de construire sa relation aux autres et à son environnement.

En posant une sanction, l'animateur doit trouver une bonne solution qui permette à l'enfant de réparer et comprendre l'acte qu'il a commis et ne plus le reproduire. Dans sa construction, un enfant a besoin d'apprendre que vivre avec les autres, c'est accepter des contraintes et reconnaître la nécessité de respecter les règles.

Sanctionner ce n'est pas uniquement punir un acte négatif, c'est répondre à un acte commis par un enfant.

La sanction ne doit pas avoir un caractère négatif mais doit être constructive.

En cas d'attitude ou de comportement inadapté, la directrice de l'accueil de loisirs en informera les parents.

### L'équipe

#### 1. Le directeur

Le directeur est titulaire du BPJEPS Loisirs tous publics. Il est le garant du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Il est le moteur de l'équipe et doit être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager et conseiller les animateurs. Il fait lui-même partie de l'équipe d'animation. Il met en application le projet éducatif de l'organisateur.

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il échange sur le bien-être, comportement, intégration des enfants... avec les parents.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants

#### 2. L'animateur

##### *Sécurité*

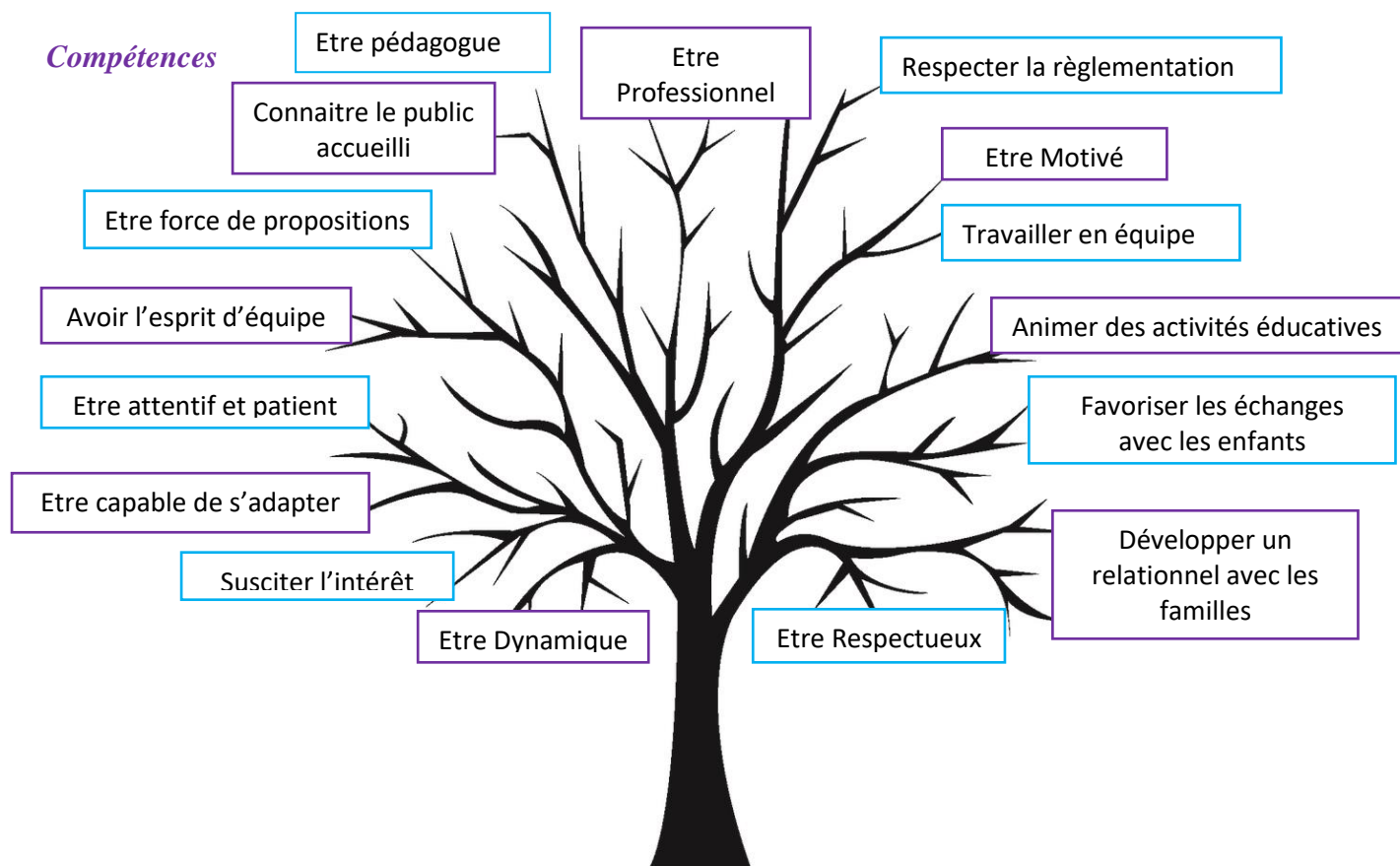
Chaque animateur est soucieux d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, de part sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre et sa vigilance. L'animateur possède un rôle éducatif.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation dès lors que leur présence est signalée à un animateur.

##### *Savoir être*

- \* Il adopte un langage correct et une attitude respectueuse et responsable face aux enfants : il est le modèle et le référent face aux groupes d'enfants.
- \* Il s'assure de la bonne santé des enfants, du respect du rythme de vie, de l'hygiène et de l'alimentation.

- \* Il adopte un dialogue continuuel avec les enfants. Il est à l'écoute, s'adapte à leurs besoins et leurs capacités.
- \* Il s'investit et prend des initiatives. Il est force de proposition.
- \* Il suscite l'intérêt des enfants lors des activités qu'il propose
- \* Il installe les règles de vie, les transmet, les fait respecter et les respecte lui-même.
- \* Il sait se remettre en question et avoir un positionnement face à son action.
- \* Il est organisé, tolérant, dynamique, motivant et motivé.



### **3. Organisation de l'équipe d'animation**

#### **a. Travail d'équipe**

Le rôle principal de l'équipe d'animation est d'encadrer et de transmettre des valeurs éducatives aux enfants, mais également de proposer des animations éducatives, afin d'aider et d'accompagner les enfants dans leur bon développement, qu'il soit intellectuel, moteur ou affectif.

Ainsi, le travail d'équipe est essentiel, afin de discuter ensemble du fonctionnement sur les différents temps d'accueil, des projets d'animation, de la répartition des tâches de chaque animateur, des règles d'encadrement... L'équipe est une entité qui est en perpétuel réflexion quant à l'ensemble de ces facteurs, afin de pointer les dysfonctionnements et d'apporter sans cesse des améliorations, pour proposer aux enfants, un accueil des plus idéal.

#### **b. Activité et projet**

Les activités sont préparées en amont et réfléchies en prenant compte de l'âge du public, des effectifs, des lieux, du matériel... Cela permet de proposer aux enfants, des activités ou des projets adaptés aux capacités de chacun et de qualité. L'équipe définit lors d'une réunion, les objectifs pédagogiques, qu'elle souhaite développer, en tenant compte des objectifs éducatifs

de l'organisateur. Des projets, qui permettront d'atteindre ces objectifs pédagogiques sont ensuite définis et organisés, par les animateurs.

### **c. Assistance sanitaire**

Chaque membre de l'équipe d'animation est chargé de procurer des soins pour d'éventuelles blessures. Des trousse à pharmacie se trouvent sur place et chaque soin apporté devra être inscrit sur registre d'infirmerie. Il mentionne le nom de l'enfant, la date et l'heure de l'intervention, les mesures de soins et d'urgence prises.

Chaque enfant possède une fiche individuelle, informant de son régime alimentaire et d'éventuelles allergies.

Les PAI sont pris en charge par notre responsable de restauration scolaire et la directrice de l'accueil de loisirs

**Tout médicament ne peut être administré à un enfant sans ordonnance d'un médecin. Toute autorisation parentale à administrer un médicament, quel qu'il soit à un enfant n'est pas valable.**

## **4. Evaluation**

Une réunion d'équipe a lieu une fois par semaine. Cette réunion permet d'aborder :

- le déroulement des activités
- les questions pédagogiques liées au fonctionnement de l'accueil
- le comportement des enfants
- l'organisation des différents temps d'accueil périscolaires
- La préparation des plannings d'activités du midi
- le relationnel dans l'équipe d'animation, entre les enfants et l'équipe
- les solutions à apporter en cas de problèmes divers

Ainsi, nous remettons régulièrement en questions notre organisation afin de s'adapter au mieux au terrain et aux besoins. Nous vérifions que notre mode de travail correspond bien au projet pédagogique que nous avons élaboré en équipe pour l'année entière.

## **Conclusion**

**Le projet pédagogique est le fruit d'un travail commun :**

- Chaque membre de l'équipe doit être en accord avec son contenu. Il devient alors notre instrument de référence
- L'adhésion de tous à ce projet permet une cohérence de nos actions envers les enfants et à l'intérieur même de l'équipe pédagogique.